



Plan de la capitale du Canada 2017-2067

Rapport de consultation publique
Été 2016

Plan de la capitale du Canada 2017-2067

Rapport de consultation publique

I – Description du projet

Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) élabore le Plan de la capitale du Canada 2017-2067, le cadre de planification maître qui définira la vision de la capitale nationale jusqu'au bicentenaire de la Confédération canadienne en 2067. Ce plan présente la vision générale de l'avenir de la capitale. Plus précisément :

- il expose les grandes lignes de la vision de l'utilisation des terrains fédéraux, des immeubles, des parcs, des réseaux de transport et des lieux symboliques de la capitale;
- il permet de veiller à ce que la capitale maintienne son importance nationale et continue d'offrir un environnement favorable aux institutions fédérales;
- il définit trois thèmes et les principes stratégiques de la capitale qui refléteront le développement de notre pays, permettront de bâtir un legs durable pour les prochaines générations et serviront de plateforme à l'influence du Canada dans le monde;
- il résume le rôle du gouvernement et de ses partenaires dans la mise en œuvre du plan;
- il comprend les 17 projets marquants qui orienteront l'édification de la capitale au cours des 50 prochaines années.

Le Plan présente une vision à long terme de l'avenir de la capitale ainsi que trois grands thèmes qui orienteront sa mise en œuvre.

Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067

La capitale du Canada constitue un symbole de l'histoire et de la diversité de notre pays. Elle reflète fidèlement nos valeurs démocratiques et notre engagement à bâtir un avenir florissant et durable.

Une capitale rassembleuse et éloquente¹	Une capitale pittoresque et naturelle	Une capitale dynamique et connectée¹
Protéger et mettre en valeur les symboles inspirants qui reflètent notre identité nationale, souligner nos valeurs et nos réalisations et représenter notre patrimoine, nos citoyens et nos citoyennes autochtones de tout le pays.	Protéger et embellir les joyaux écologiques et les attraits naturels de la capitale et améliorer l'accès aux cours d'eau, aux berges et au réseau d'espaces verts de la capitale, ainsi que l'animation qu'on y fait.	Soutenir une région de la capitale où il fait bon vivre, qui est accueillante, résiliente et concurrentielle sur le plan économique.

¹ Dans la version définitive du Plan de la capitale nationale, le libellé de ces thèmes a été modifié pour que les versions anglaise et française concordent.

Objectif de la consultation

En 2011, 2012 et, plus récemment, à l'hiver 2016, la CCN a mené des consultations publiques portant sur les 17 grands projets marquants à inclure dans le Plan. À la suite de ces consultations, la CCN a rédigé la première ébauche du Plan de la capitale du Canada 2017-2067.

L'objectif de la consultation de l'été 2016 était de recueillir les commentaires de la population canadienne sur cette ébauche avant de mettre la dernière main au Plan.

II – Processus de consultation

Aperçu

Dates : Du jeudi 7 juillet au dimanche 7 août 2016

Formule : La consultation en ligne a permis aux participants de prendre connaissance de l'ébauche du Plan, de répondre au questionnaire et d'exprimer leur opinion. Plus de 325 répondants ont fait part de leurs commentaires et suggestions. Le questionnaire se trouve à l'annexe 1.

Des commentaires ont également été transmis à la CCN par courriel.

Invitation et promotion

- Une invitation électronique a été transmise aux intervenants suivants :
 - groupes d'intérêt et associations communautaires (notre liste de distribution comprend plus de 4 000 personnes et groupes);
 - élus des trois ordres de gouvernement.
- On a fait la promotion de la consultation au moyen de messages sur les médias sociaux (Facebook et Twitter).

III - Faits saillants de la consultation

Les principaux commentaires se rapportaient à ce qui suit.

- La présence des peuples autochtones dans la capitale : Reconnaître que la capitale est située sur les terres ancestrales des nations algonquines. Certains souhaitent que les Autochtones participent davantage aux décisions d'aménagement.
- Le transport et la mobilité : L'ensemble des participants souhaitent que l'on améliore et consolide le réseau de transport existant.
- L'environnement : Pour plusieurs participants, la protection des aires naturelles, l'accès aux berges, l'embellissement des parcs et des espaces verts, le respect de la faune et de la flore ainsi que l'innovation en matière d'infrastructures vertes constituent une priorité pour les 50 prochaines années.

IV – Résultats de la consultation

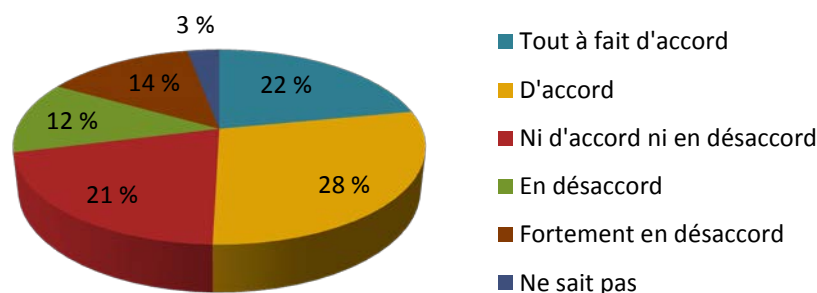
La majorité des participants à la consultation sont d'accord ou tout à fait d'accord avec les trois grands thèmes proposés dans le Plan.

Une analyse des commentaires recueillis est présentée ci-après, suivant l'ordre du questionnaire. Pour faciliter l'analyse et la compréhension, les idées soumises ont été regroupées par thème.

Question 1

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? : Les buts et les engagements relatifs au premier grand thème, intitulé « rassembleuse et éloquente », sont présentés clairement et de manière concise.

La moitié des répondants (50 %) sont tout à fait d'accord ou d'accord avec le thème intitulé « rassembleuse et éloquente », tandis que 21 % ne sont ni d'accord ni en désaccord.



Question 2 (posée seulement aux gens ayant répondu en désaccord ou fortement en désaccord à la question 1)

Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord?

Une capitale rassembleuse et éloquente

- Le Plan devrait clarifier les priorités d'une capitale rassembleuse et éloquente.
- Ce thème semble moins intéressant que les deux autres, car il traite surtout des aspects protocolaires.

La notion de capitale rassembleuse

- La capitale doit être rassembleuse pour les personnes de toute origine, langue, profil démographique, culture, qu'elles soient résidentes ou en visite.
- Pour que la capitale soit rassembleuse, il faudrait aménager davantage de parcs et de places publiques, offrir de nombreux accès aux cours d'eau et des modes de déplacement abordables et efficaces, en plus de supprimer les différents frais d'accès.

- La notion de capitale rassembleuse devrait inclure le processus de participation publique pour la réalisation des projets.

La représentation des peuples autochtones

- Le Plan devrait démontrer davantage d'engagement envers les peuples autochtones.
- La réconciliation avec les peuples autochtones n'est pas possible si le projet Zibi n'est pas modifié, car il se trouve sur un terrain d'une richesse naturelle et historique importante pour la région de la capitale nationale et n'est donc pas un projet rassembleur.
- Pour respecter le thème de capitale rassembleuse et éloquente, quelques répondants affirment qu'il faut redonner l'île Victoria et la chute des Chaudières aux peuples autochtones.
- La CCN devrait confier l'entière gestion du secteur des îles aux peuples autochtones, ou du moins les faire participer davantage au processus de décision.

Les institutions nationales

- À défaut d'être relocalisé, le Musée des sciences et de la technologie du Canada doit être facilement accessible, soit par la création de nouvelles liaisons de transport en commun, soit par la réalisation d'un projet de navette.
- La Ferme expérimentale centrale fait d'Ottawa une ville unique. Certains demandent d'inclure une vision de cette institution agricole dans le Plan.
- Les terres de la Ferme expérimentale centrale doivent être conservées et ne doivent pas être considérées pour de nouvelles constructions ou de nouveaux aménagements, comme L'Hôpital d'Ottawa ou un jardin botanique.
- Le Plan pourrait mentionner un endroit précis pour la réalisation du projet de jardin botanique.
- Les plaines LeBreton devraient accueillir une institution nationale et non un aréna.

Les sièges sociaux et les bureaux du gouvernement fédéral

- Les édifices du gouvernement situés en face du Parlement, principalement ceux de la rive gatinoise, ne mettent pas en valeur la beauté du paysage de la capitale. Le Plan doit inclure des actions concrètes pour améliorer cet aspect.
- On propose d'améliorer l'identification des édifices fédéraux en indiquant, par exemple, le nom du ministère qui s'y trouve.
- Revoir l'utilisation des terrains du pré Tunney. Les nombreuses places de stationnement inutilisées la fin de semaine devraient être transformées en place piétonne ou en jardin communautaire.

Les cérémonies et les monuments commémoratifs nationaux

- Pour certains répondants, le Plan accorde trop d'importance à l'expérience offerte aux visiteurs et aux aspects cérémoniel, commémoratif et symbolique de la capitale.
- Le domaine public doit être aussi utilisé pour des activités autres que des cérémonies commémoratives.

La représentation de la diversité canadienne

- Le Plan devrait préciser la façon de mieux mettre en valeur la diversité culturelle et sociale de la population canadienne.

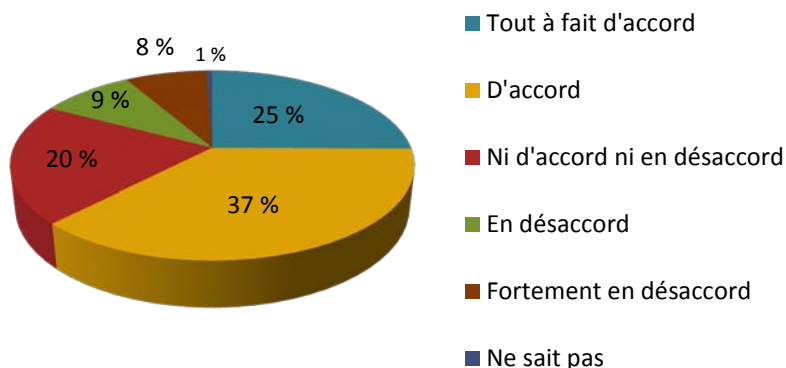
Les résidences officielles

- Questionnement quant à la pertinence des résidences officielles dans un thème prônant le rassemblement.
- On souhaite que la CCN profite du projet de rénovation pour rendre le 24, promenade Sussex plus accessible au public.

Question 3

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? : Les buts et les engagements relatifs au deuxième grand thème, intitulé « pittoresque et naturelle », sont présentés clairement et de manière concise.

La majorité des répondants (62 %) sont tout à fait d'accord ou d'accord avec le thème intitulé « pittoresque et naturelle », tandis que 20 % ne sont ni d'accord ni en désaccord.



Question 4 (posée seulement aux gens ayant répondu en désaccord ou fortement en désaccord à la question 3)

Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord?

Une capitale pittoresque et naturelle

- Avec ce thème, la CCN devrait oser, innover, s'engager et faire de la région de la capitale un modèle à suivre quant aux normes environnementales d'une ville verte, et ce, dans tout le Canada et même à l'international.
- Le Plan devrait donner des pistes de solution pour minimiser l'impact des projets immobiliers sur l'environnement.
- Les espaces verts doivent servir à limiter l'étalement urbain.
- La CCN doit empêcher la construction de grands édifices près de ses espaces verts.

Le parc de la Gatineau

- Le parc de la Gatineau doit être protégé et même agrandi.
- Le Plan devrait inclure une stratégie visant à diminuer la circulation automobile dans le parc de la Gatineau, notamment par la mise en service d'une navette ou l'imposition d'un tarif d'accès aux automobilistes.

Les berges et les cours d'eau

- La réduction du nombre de stationnements ou leur élimination le long de la rivière et sur le trajet du train léger sur rail devrait être une priorité, et ce, dans le but de réaménager ces aires en parcs ou en d'autres types d'espaces verts.
- Les participants suggèrent plusieurs interventions ciblant les berges et les cours d'eau, notamment le nettoyage de la rivière; la réduction des déversements d'eaux usées; l'aménagement d'accès à l'eau pour les baigneurs et les embarcations non motorisées, de rampes d'accès à l'eau pour les embarcations motorisées, de lieux d'animation et de zones d'observation; l'ouverture de restaurants.
- On souhaite que les berges conservent leur caractère naturel pour la faune et la flore. Certains suggèrent même d'éliminer les promenades qui longent les cours d'eau.
- En collaboration avec les partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux, la CCN devrait créer un parcours touristique fluvial. Des installations d'amarrage devraient être aménagées, notamment au parc Jacques-Cartier, au Musée canadien de l'histoire, au débarcadère Richmond et près des écluses du canal Rideau sur la rivière des Outaouais.
- Le canal Rideau doit être plus accessible, offrir des lieux de rencontre et d'animation et favoriser le contact avec l'eau.

La chute des Chaudières et les îles

- Le Plan ne précise pas l'avenir que l'on réserve à la chute des Chaudières. Pour plusieurs, ce lieu est l'illustration même de ce qui est pittoresque et naturel.
- On souhaite que la chute des Chaudières retrouve son aspect naturel par l'élimination du barrage.

La Ceinture de verdure

- Le développement urbain de forte densité autour de la Ceinture de verdure ne correspond pas à l'image pittoresque et naturelle de la capitale.
- Le Plan ne précise pas comment seront aménagés des corridors écologiques pour favoriser le passage de la faune et renforcer la biodiversité.
- La CCN doit soutenir davantage les agriculteurs locaux et le développement durable.
- Le réseau de sentiers de la Ceinture de verdure doit être relié aux autres réseaux de sentiers, notamment celui longeant les berges de la rivière des Outaouais, celui des berges de la rivière Gatineau, celui du canal Rideau et celui du parc de la Gatineau.
- Le réseau de sentiers de la Ceinture de verdure doit être parachevé.

Le réseau de parcs urbains et d'espaces verts de la capitale

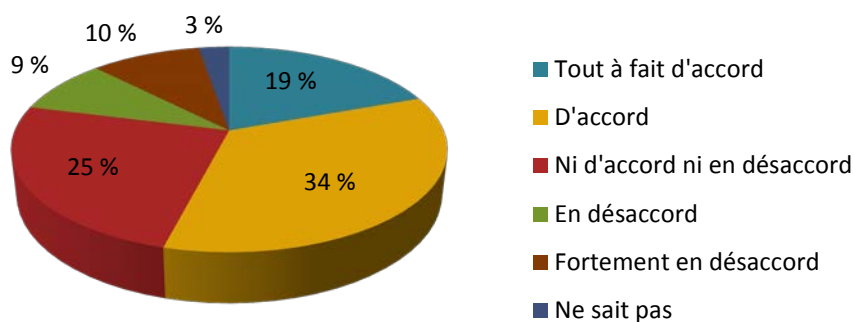
- Un budget devrait être alloué à l'achat de terrains afin de conserver et d'agrandir les aires naturelles.

- La CCN a beaucoup d'espaces verts et, dans l'ensemble, ils sont sous-utilisés. Le Plan devrait prévoir des interventions permettant une meilleure accessibilité, un meilleur entretien et l'animation de ces lieux.
- Pour des raisons de sécurité, le Plan devrait insister sur la mise en œuvre d'une stratégie d'éclairage des parcs urbains et des espaces verts. Par contre, il est important de préserver la vue du ciel étoilé.
- Le Plan devrait inclure un engagement de la CCN quant au contrôle des espèces envahissantes sur ses terrains et avoir des plans de naturalisation préconisant la plantation de végétaux indigènes.
- Remplacer les aires gazonnées par des plantations indigènes le long des promenades et des parcs.
- Le Plan ne prévoit pas de mesures pour l'entretien et la conservation des forêts. Il serait important de planifier leur gestion pour en assurer la conservation.
- Proposer aussi des parcs linéaires à l'est, le long de la promenade Sir-George-Étienne-Cartier.

Question 5

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant? : Les buts et les engagements relatifs au troisième grand thème, intitulé « dynamique et connectée », sont présentés clairement et de manière concise.

La majorité des répondants (53 %) sont tout à fait d'accord ou d'accord avec le thème intitulé « dynamique et connectée » tandis que 25 % ne sont ni d'accord ni en désaccord.



Question 6 (posée seulement aux gens ayant répondu en désaccord ou fortement en désaccord à la question 5)

Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord?

Une capitale dynamique et connectée

- Ce thème devrait être développé davantage.
- Améliorer la coordination et le partenariat avec les villes de Gatineau et d'Ottawa ainsi qu'avec les autres partenaires de la société civile et des instances gouvernementales.

L'économie de la capitale et de la région

- Soutenir davantage le secteur agricole.
- Le secteur de l'innovation et de la technologie :
 - La CCN devrait se pencher davantage sur la place de l'innovation, de la technologie de l'information et des infrastructures numériques pour la planification du cœur de la capitale pour les 50 prochaines années.
 - Il serait intéressant d'innover en matière d'applications mobiles, de guides numériques, de visites touristiques virtuelles, de traduction instantanée, en plus d'implanter un réseau Wi-Fi sur les propriétés de la CCN.

Une culture et un patrimoine vivants

- Patrimoine
 - Mieux équilibrer les interventions de conservation du patrimoine et la réalisation des projets proposés dans le Plan.
 - La CCN devrait encourager l'occupation permanente et l'entretien des biens du patrimoine et ouvrir ces propriétés au public.
- Culture
 - Création d'une maison symphonique.
 - Mise en place d'un programme d'art mural. Les œuvres seraient créées par des artistes canadiens.
- Conception et design
 - Plusieurs participants souhaitent une meilleure approche quant à l'élaboration du design urbain et à la conception architecturale sur les terrains fédéraux.
 - Au moment de concevoir des lieux ou des édifices, la CCN devrait organiser des concours de conception et favoriser l'architecture créative, avant-gardiste et écologique.

La connectivité et la mobilité

- Plan stratégique de transport
 - Le Plan devrait être plus explicite quant à l'engagement de la CCN envers le transport, la mobilité et les infrastructures. Sans stratégie de transport, il sera difficile de mettre en œuvre les autres éléments du Plan.
 - Pour l'ensemble des répondants, la CCN doit améliorer les liens entre les secteurs et mieux gérer la circulation automobile dans l'ensemble de son réseau.
 - La construction d'un nouveau pont interprovincial est essentielle et résoudra plusieurs problèmes. À défaut d'un nouveau pont, on suggère de relier les deux rives par un traversier.
- Le train léger sur rail
 - Il faut intégrer le train léger sur rail dans l'ensemble du territoire de la région de la capitale nationale, et donc, le prolonger du côté du Québec.
 - Accroître l'importance du train léger sur rail au centre-ville d'Ottawa et créer un réseau multimodal depuis le centre-ville.
- Réseau de sentiers

- Les participants réclament des améliorations aux pistes et aux sentiers de la CCN, notamment par la séparation des types d’usagers là où l’espace le permet et par le renforcement des limites de vitesse et du code de conduite.
- Promenades
 - Les promenades créent des barrières entre les quartiers, et entre ces mêmes quartiers et les cours d’eau. Les conducteurs, parfois agressifs, roulent sur les promenades comme sur les autoroutes. La vitesse et le bruit ne s’accordent pas avec la beauté des aires naturelles qui les bordent.
 - Pour plusieurs participants, toutes les promenades de la CCN devraient être aménagées de façon à modérer et même à décourager la circulation automobile. On mentionne la réduction du nombre de voies et l’aménagement de carrefours giratoires.
 - En revanche, certains répondants considèrent que la réduction du nombre de voies de la promenade Sir-John-A.-Macdonald va à l’encontre de l’objectif de ce thème.
- Pont Prince-de-Galles
 - En vue d’améliorer le réseau de transport en commun, le projet du pont Prince-de-Galles est essentiel et prioritaire. Il devrait être réalisé à court terme.
 - Le train léger sur rail, les autobus, les piétons et les cyclistes doivent avoir accès à ce pont.

Question 7

Si vous pouviez changer une seule chose dans le Plan, quelle serait-elle? Pourquoi?

Plusieurs des réponses à cette question avaient déjà été données aux questions précédentes. On constate que les peuples autochtones, la mobilité, les transports et l’environnement sont des préoccupations récurrentes chez les participants. D’autres posent des questions au sujet des moyens dont dispose la CCN pour atteindre les objectifs du Plan. Enfin, d’autres ont émis des commentaires quant à la formule de la consultation.

Voici l’éventail des énoncés.

La vision du Plan

- La vision pourrait être plus inspirante et ambitieuse. La région doit se démarquer, surtout lorsqu’on considère la proximité d’autres grandes villes comme Toronto. La région de la capitale nationale a le potentiel de devenir une leader à l’échelle mondiale. Il faut miser sur la culture, l’architecture et la rivière pour créer une image qui diffère d’une région de fonctionnaires ou d’une région administrative.
- Pour plusieurs participants, les buts et les engagements relatifs à la vision ne sont pas clairement présentés.
- Quelques participants se questionnent à savoir comment ces thèmes seront évalués et comment les effets de leurs réalisations seront mesurés.

Les peuples autochtones et le secteur des îles

- Le Plan devrait donner plus d'importance aux peuples autochtones et à leur riche patrimoine culturel.
- La CCN devrait affirmer plus fermement son engagement à respecter la vision du secteur des îles Victoria, Albert et des Chaudières, qui comprend le centre autochtone de l'île des Chaudières et l'élimination du barrage dans le but de libérer la chute.
- La gestion de ce secteur devrait être une priorité.
- On devrait aménager un parc dans le secteur des îles afin de relier les rives gatinoise et ottavienne de la rivière des Outaouais.
- Aucun développement privé, résidentiel ou commercial ne devrait être autorisé sur ces terres sacrées.
- Changer le nom de l'île Victoria pour son nom algonquin.

Le transport et la mobilité

- La CCN devrait contribuer à l'élaboration d'une stratégie de transport et de mobilité intégrée englobant les routes, les corridors de transport en commun, les sentiers piétonniers et cyclables, sans oublier les secteurs ruraux et les aéroports.
- La CCN doit prendre position au sujet de la réduction de de la circulation automobile sur les promenades.
- Appuyer le projet de circulation d'un train de passagers sur 400 kilomètres proposé par Moose Consortium ainsi que le projet d'aménagement de sentiers parallèles à la voie ferrée en direction de Wakefield, et desservir le parc de la Gatineau par le réseau de transport en commun de la région.

L'environnement

- La CCN devrait s'engager davantage dans une stratégie environnementale. Les participants souhaitent que la CCN se positionne face aux changements climatiques, au développement durable et aux technologies écologiques.
- Les participants ont mentionné d'autres projets liés à l'environnement qui pourraient faire partie du plan des 50 prochaines années. Entre autres, la CCN devrait produire sa propre énergie, rétablir les milieux humides naturels, investir dans des infrastructures vertes et des toits verts, promouvoir un centre-ville sans voiture, s'équiper de chauffage géothermique, etc.
- Le Plan devrait comprendre une section sur la gestion des déchets, plus particulièrement lors d'activités publiques. On souhaite que la CCN fasse preuve de leadership à l'égard du concept « zéro déchet » en s'assurant que les gens qui participent à ces activités ont accès à des bacs de compostage et de recyclage.

Le contenu du Plan

- L'ensemble du Plan et les 17 projets marquants sont davantage axés sur l'expérience offerte aux gens qui visitent la région que sur le quotidien de ses résidents.
- Le Plan pourrait bénéficier de l'intégration de sa vision et des objectifs communs aux villes de Gatineau et d'Ottawa.

La mise en œuvre du Plan

- Plusieurs participants seraient intéressés à ce que le Plan comprenne un calendrier indiquant les priorités d'aménagement, la portée des projets, le coût et les délais prévus pour chacun.
- Quelques participants croient qu'une période de planification de 50 ans est trop longue et que le Plan sera désuet d'ici une vingtaine d'années.

La formule de la consultation et le format du Plan

- La CCN devrait innover dans la façon de présenter ses plans.
- Il est bien d'avoir accès au plan officiel dans son intégralité, mais une version abrégée et adaptée au public devrait aussi être disponible.

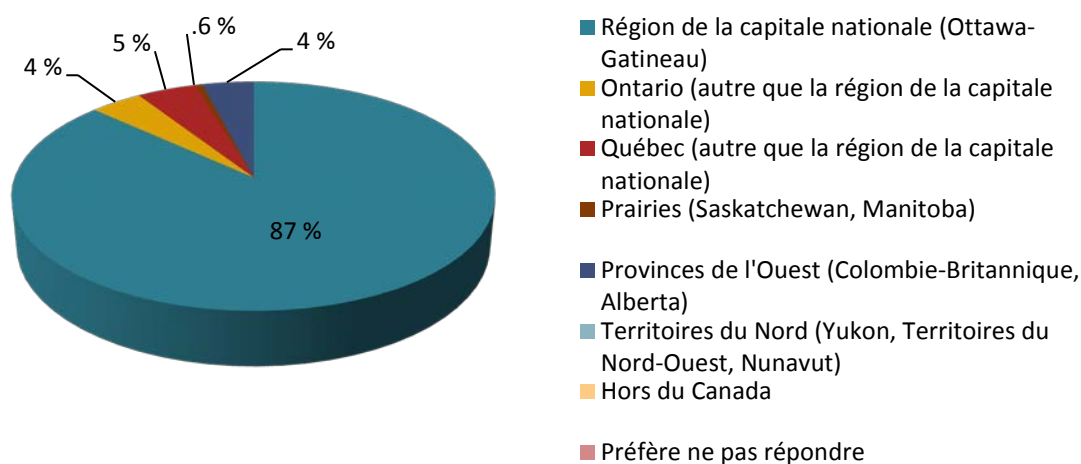
Autres commentaires, suggestions et recommandations

- Aménager des installations sanitaires adaptées et accessibles à tous. La CCN doit planifier et aménager ses installations en fonction de la population vieillissante.
- Revoir le territoire de la région de la capitale nationale et élargir ses frontières.
- Mettre en place une politique « sans fumée » applicable aux propriétés de la CCN.
- Concevoir un plan pour faire de la rue Metcalfe un grand boulevard menant à la colline du Parlement.
- Améliorer les installations à la plage Westboro, au ruisseau Pinecrest et au lac Dows.
- Créer des places publiques et des squares au centre-ville.

Question 8 (*provenance des participants*)

Où habitez-vous?

Voici la provenance des participants :



V – Prochaines étapes

- Analyser les idées reçues et intégrer celles qui ont été retenues dans le Plan de la capitale du Canada 2017-2067.
- Faire approuver la version définitive du Plan de la capitale du Canada 2017-2067 par le conseil d'administration de la CCN à l'hiver 2017.

Même si le Plan a un horizon de 50 ans, un plan d'action de 10 ans sera élaboré. Ce dernier permettra à la CCN de commencer les travaux en vue de bâtir la capitale de 2067 et de mettre en œuvre certaines des idées soumises par les Canadiens au fil de l'élaboration du Plan.

VI – Annexe

Questionnaire

Le Plan de la capitale du Canada 2017-2067 présente une vision à long terme de la capitale. Il se divise en trois grands thèmes.

- Rassembleuse et éloquente
- Pittoresque et naturelle
- Dynamique et connectée

Dites-nous ce que vous pensez de cette ébauche de plan en répondant au questionnaire qui suit. Vos commentaires seront étudiés et le plan définitif sera approuvé en 2017.

1. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Les buts et les engagements relatifs au premier grand thème, intitulé « rassembleuse et éloquente », sont présentés clairement et de manière concise?
(Tout à fait d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord, fortement en désaccord, ne sais pas)

2. [À POSER SEULEMENT SI LA RÉPONSE À LA Q1 EST *EN DÉSAccORD* OU *FORTEMENT EN DÉSAccORD*]
Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord? (*limite de 1 000 caractères*)

3. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Les buts et les engagements relatifs au deuxième grand thème, intitulé « pittoresque et naturelle », sont présentés clairement et de manière concise?
(Tout à fait d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord, fortement en désaccord, ne sais pas)

4. [À POSER SEULEMENT SI LA RÉPONSE À LA Q3 EST *EN DÉSAccORD* OU *FORTEMENT EN DÉSAccORD*]
Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord? (*limite de 1 000 caractères*)

5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant : Les buts et les engagements relatifs au troisième grand thème, intitulé « dynamique et connectée », sont présentés clairement et de manière concise?
(Tout à fait d'accord, d'accord, ni d'accord ni en désaccord, en désaccord, fortement en désaccord, ne sais pas)

6. [À POSER SEULEMENT SI LA RÉPONSE À LA Q5 EST *EN DÉSACCORD* OU *FORTEMENT EN DÉSACCORD*]

Pourquoi êtes-vous en désaccord ou fortement en désaccord? (limite de 1 000 caractères)

7. Si vous pouviez changer une seule chose dans le Plan, quelle serait-elle? Pourquoi? (limite de 5 000 caractères)

8. Où habitez-vous?

- Région de la capitale nationale (RCN) : Ottawa-Gatineau
- Ontario (ailleurs que dans la RCN)
- Québec (ailleurs que dans la RCN)
- Provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador)
- Prairies (Saskatchewan et Manitoba)
- Provinces de l'Ouest (Colombie-Britannique et Alberta)
- Territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut)
- Extérieur du Canada
- Préfère ne pas répondre